

Santé publique France

24/06/2017 Canicule et santé

Auvergne Rhône-Alpes

Points clés

7 départements en vigilance orange canicule et 3 départements en vigilance jaune canicule

Depuis le début de l'épisode de chaleur : après une hausse progressive des recours pour pathologies liées à la chaleur dans les 2 réseaux (OSCOUR® et SOS Médecins), amorce de diminution au cours de la journée d'hier

Pour la journée d'hier (23/06) :

- 31 passages aux urgences pour pathologies liées à la chaleur ; 42 % d'entre eux concernaient des adultes de 75 ans et plus (n=13). La moitié d'entre eux ont été suivis d'une hospitalisation (52%).
- 25 consultations SOS Médecins pour pathologies liées à la chaleur ; 40 % d'entre elles concernaient des adultes de 75 ans et plus (n=10).

Points de situation

Bilan des départements en vigilance canicule dans la région

• Au 23/06/2017 en Auvergne Rhône-Alpes, 7 départements sont placés en vigilance orange: Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Rhône, Savoie et Haute-Savoie, 3 départements en vigilance jaune: Allier, Loire et Puy-de-Dôme (cf. Figure 1)

Analyse de la situation sanitaire régionale – données du 23/06/2017

- · Descriptif des données OSCOUR sur la région :
 - L'activité en lien avec la chaleur semble diminuer pour la journée du 23/06, sous réserve de la complétude des données.
 - 31 passages pour pathologies en lien avec la chaleur (PLC) ont été recensés le 23/06 contre respectivement 36, 38 et 42 les 22, 21 et 20 juin. L'Isère, le Rhône et la Haute-Savoie, encore placés en vigilance orange canicule le 23/06, concentrent 77 % de ces passages (cf. tableau page suivante).
 - 42 % des passages aux urgences pour PLC pour la journée d'hier concernent les 75 ans et plus, 30 % concernent les moins de 15 ans. La moitié de ces passages ont été suivis d'une hospitalisation (52%).
- · Descriptif des données SOS M. sur la région :
 - Diminution du nombre de consultations liées à la chaleur
 - 25 consultations SOS Médecins pour PLC ont été rapportées pour la journée du 23/06 contre 33 le 22/06. L'Isère, le Rhône et la Savoie, encore placés en vigilance orange canicule le 23/06 représentent 76 % de ces consultations (cf. tableau page suivante).
 - 40 % des consultations de SOS Médecins pour PLC concernent les 75 ans et plus, 20 % les enfants de moins de 15 ans.
- · Descriptif de l'activité globale sur la région :
 - Avec la consolidation des données OSCOUR®, une légère augmentation est observée sur la journée de lundi (19/06) sans pouvoir l'attribuer à un effet de la chaleur actuelle. Pas d'autre variation notable n'a été observée depuis le début de l'épisode.
 - L'activité des associations SOS Médecins n'enregistre pas de variation notable depuis le début de la période.

Autres informations utiles:

Vendredi 23 juin, le seuil d'information et de recommandations pour la pollution à l'ozone (O3) a été dépassé sur le bassin grenoblois et sur la zone urbaine Pays de Savoie, le bassin lyonnais Nord-Isère, l'ouest de l'Ain et sur la zone urbaine des pays de Savoie.

On n'observe pas d'augmentation des consultations SOS et passages aux urgences pour asthme tous âges confondus.

1 - Synthèse de la situation météorologique



Figure 1 : Carte régionale des niveaux de vigilance canicule départementaux en région Auvergne Rhône-Alpes (Source : Météo France, carte de vigilance du 23/06/17 à 16h)

Sur la France métropolitaine, seuls les 7 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont encore placés en vigilance orange canicule le 23/06/2017 à 16h00.

Niveau 1 : Veille saisonnière

Niveau 2 : Avertissement chaleur

Niveau 3 : Alerte canicule

Niveau 4 : Mobilisation générale

2 - Détail départemental des recours pour pathologie en lien avec la chaleur

Dans les structures d'urgence (nombre de passages tous âges, données à J-1) :

Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute- Loire	Puy-de- Dôme	Rhône	Savoie	Haute- Savoie
0	1	0	0	1	9	3	0	0	8	1	8

Dans les associations SOS Médecins (nombre de consultations tous âges, données à J-1):

Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute- Loire	Puy-de- Dôme	Rhône	Savoie	Haute- Savoie
(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	5	4	(*)	1	8	6	1

(*): Pas d'association SOS Médecins sur ce département

3 - Recommandations

Une période de canicule peut entrainer un risque pour la santé des personnes exposées. Il ne faut donc pas attendre d'observer une variation des indicateurs sanitaires pour mettre en place les mesures de prévention recommandées par le PNC.

Afin de prévenir ce risque, les principales recommandations à adresser à la population sont listées ci-dessous :
Pour tous et tout particulièrement pour la personne âgée, la femme enceinte, le bébé ou la personne en situation de handicap, il est nécessaire de boire régulièrement de l'eau ; mouiller son corps et se ventiler ; manger en quantité suffisante ; éviter les efforts physiques ; ne pas boire d'alcool ; maintenir son habitation au frais en fermant les volets et les fenêtres le jour, et en les ouvrant la nuit ; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...) ; donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Les conseils de prévention, ainsi que les outils élaborés par le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France sont en ligne :

- http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp
- http://www.social-sante.gouv.fr/canicule

Ligne Canicule Info Service (ouverte à partir du premier épisode de chaleur) : 0 800 06 66 66

4 – Méthodologie

Le « Système d'alerte canicule et santé » (Sacs)

- Le système d'alerte canicule santé (Sacs), prévu dans le cadre du Plan National Canicule (PNC), s'étend du 1er juin au 31 août. Il est coordonné par Santé Publique France et les Cire au niveau régional.
- L'objectif principal de ce système est de prévenir un fort impact de la chaleur sur la santé de la population.
- L'activation des niveaux de vigilance dépend de l'expertise de Météo-France qui s'appuie sur les probabilités d'atteinte ou de dépassement simultané des seuils par les indices biométéorologiques (IBM) minimum et maximum au cours d'une même journée, et de facteurs aggravants tels que l'humidité, l'intensité de chaleur ou les éventuelles dégradations orageuses. Les IBM (minimal/maximal) correspondent à la moyenne des températures (minimales/maximales) prévues par Météo-France pour les 3 jours à venir (J, J+1, J+2).
- Le PNC prévoit notamment, dès le passage en vigilance orange canicule, l'analyse quotidienne et à l'échelle départementale des recours pour des pathologies liées à la chaleur via les données des services hospitaliers d'urgence (réseau OSCOUR®) et des associations SOS Médecins. Ces regroupements sont constitués des passages aux urgences avec un codage diagnostic d'« hyperthermie et coup de chaleur », d'« hyponatrémie » et de « déshydratation », et des consultations SOS Médecins, codées en « coup de chaleur » ou « déshydratation ».

5 – En savoir plus

Situation météorologique : Carte de vigilance de Météo-France

Surveillance de la canicule : Santé Publique France

Qualité de l'air : Site Air Rhône-Alpes : http://www.air-rhonealpes.fr/indice/atmo

Site ATMO Auvergne: http://www.air-rhonealpes.fr/indice/atmo

Le point épidémio

Ce point épidémiologique présente l'évolution de la situation sanitaire régionale au jour le jour, sur la base des données effectivement transmises chaque jour par les partenaires fournisseurs. À J+1 certaines données peuvent être incomplètes

Ce PE propose des éléments descriptifs pertinents pour l'aide à la décision des autorités sanitaires.

En revanche, il n'a pas vocation à réaliser un bilan complet de l'épisode de vigilance canicule en cours.

Remerciements:

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance.

Directeur de la publication :

François Bourdillon Santé Publique France

Comité de rédaction :

L'équipe de la Cire Auvergne Rhône-Alpes

Responsable :

Christine SAURA

Equipe:

Julien BERRA

Delphine CASAMATTA

Jean-Loup CHAPPERT

Sylvette FERRY

Erica FOUGERE

Philippe PEPIN

Isabelle POUJOL

Guillaume SPACCAFERRI

Alexandra THABUIS

Emmanuelle VAISSIERE

Jean-Marc YVON

Diffusion:

Cire Auvergne-Rhône-Alpes ARS Auvergne-Rhône-Alpes 241, rue Garibaldi CS 93383 69 418 LYON Cedex 03

Tel: 04 72 34 31 15 **Fax**: 04 72 34 41 55 **Mail**: ars-ara-

cire@ars.sante.fr

Retrouvez nous sur : santepubliquefrance.fr